



HORIZONS

Quatre scénarios pour le tourisme côtier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'échéance 2050



Synthèse
Novembre 2023

REMERCIEMENTS

Citation : ROSSELLO Philippe, GeographR, LÁZARO Gloria, TODE Lina, TERRISSE Arnaud, Plan Bleu. 2023. *Quatre scénarios pour le tourisme côtier en région Provence-Alpes-Côte-D'azur à l'échéance 2050*. Synthèse. 11 pages.

Mise en page : Pauline Simon, Plan Bleu.

Illustrations : Olivier Bonhomme.

Remerciements au comité de pilotage ADEME de l'étude: Rémi Durieux, Jean Louis Bergey, Alicia Tsitsikalis.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

CITATION DE CE RAPPORT

Étude réalisée par le Plan Bleu et GeographR pour ce projet cofinancé par l'ADEME. 2023. *Quatre scénarios pour le tourisme côtier en région Provence-Alpes-Côte-D'azur à l'échéance 2050*. 58 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne sur planbleu.org/publication et sur www.librairie.ademe.fr

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
1. # SCÉNARIO 01 - GÉNÉRATION FRUGALE.....	5
2. # SCÉNARIO 02 – LE TOURISME CÔTIER RÉGIONAL DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES.....	6
3. # SCÉNARIO 03 – LE TOURISME CÔTIER RÉGIONAL DES TECHNOLOGIES VERTES.....	7
4. # SCÉNARIO 04 – LE TOURISME CÔTIER RÉGIONAL DU PARI RÉPARATEUR.....	9

AVANT-PROPOS

Face au changement climatique et à la transition écologique, le tourisme côtier est à la croisée des chemins. Sa dimension culturelle et sa transversalité (transport, hébergement, alimentation, énergie, etc.) en font un puissant levier de la transformation des territoires. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, quatre visions prospectives du tourisme sur le littoral provençal et azuréen sont présentées sous forme de récits-fictions, en s'appuyant sur les scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME.

Le tourisme côtier régional en 2050 ne ressemblera pas avec exactitude au scénario de la génération frugale (S1), des coopérations territoriales (S2), des technologies vertes (S3) ou du pari réparateur (S4). Il sera un mixte des quatre et de scénarios non explorés ou difficilement imaginables à ce jour, dans un monde instable, complexe et fragile. Des signaux faibles et des ruptures ajusteront les trajectoires de développement ou, au contraire, les accéléreront.

Pour atteindre la neutralité carbone, la sobriété s'avère facilitatrice tout en réduisant les risques et les menaces. Le pari réparateur (S4) est le scénario le plus hasardeux car il provoquerait de graves impacts environnementaux sans commune mesure avec les S1 et S2 qui misent sur la soutenabilité. De manière générale, les scénarios technologiques (S3 et S4), qui ne remettent pas en cause (ou peu) nos modes de vie actuels, reposent partiellement sur des technologies aujourd'hui peu matures, en particulier S4, avec le captage du CO₂ dans l'air, qui rend sa réalisation très risquée.

¹ Définition de l'Organisation mondiale du tourisme : « Toute forme de développement de l'activité touristique qui respecte, préserve et met en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales d'un territoire »

1. # Scénario 01 - Génération frugale



Les alertes des scientifiques, les sommets successifs sur le climat et la biodiversité, l'hypocrisie des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, les engagements des États non tenus... ont eu raison de la patience de toute une génération qui a décidé d'agir sans réserve en faveur de l'Homme et la Nature. Son ambition est de révolutionner les modes de vie, de production et de consommation de l'Anthropocène pour éviter de compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. ONG, associations, citoyens, collectivités, gestionnaires, entreprises, pouvoirs publics et élus prônent la « gourmandise de la simplicité » et privilégient collectivement le ralentissement des vies, la sobriété, la renaturation et la régénération écologique, la décarbonation (énergie, transport, industries...) avec le déploiement massif des énergies renouvelables, le non-gaspillage, l'évolution rapide des pratiques et des comportements, l'économie circulaire, la solidarité, une alimentation moins carnée, les circuits courts, etc. La sobriété a été rendue désirable et accessible, à titre individuel et collectif, grâce à la mise en place de politiques publiques efficaces. Le tourisme côtier régional s'inscrit dans ce nouveau contexte.

Les acteurs publics et privés du tourisme sont engagés dans la durabilité. La sobriété énergétique et foncière, la préservation des ressources naturelles et des terres agricoles, la relocalisation des biens, services et personnes, l'usage des matériaux biosourcés, l'intermodalité du transport, la baisse drastique du trafic aérien, les circuits courts, le nombre décroissant de résidences secondaires, la gestion partagée des risques (pénurie d'eau, incendie...), l'urbanisme responsable, le stockage de carbone dans la biomasse et les sols, la restauration collective des touristes intégrée aux projets alimentaires territoriaux, etc. façonnent le tourisme durable côtier.

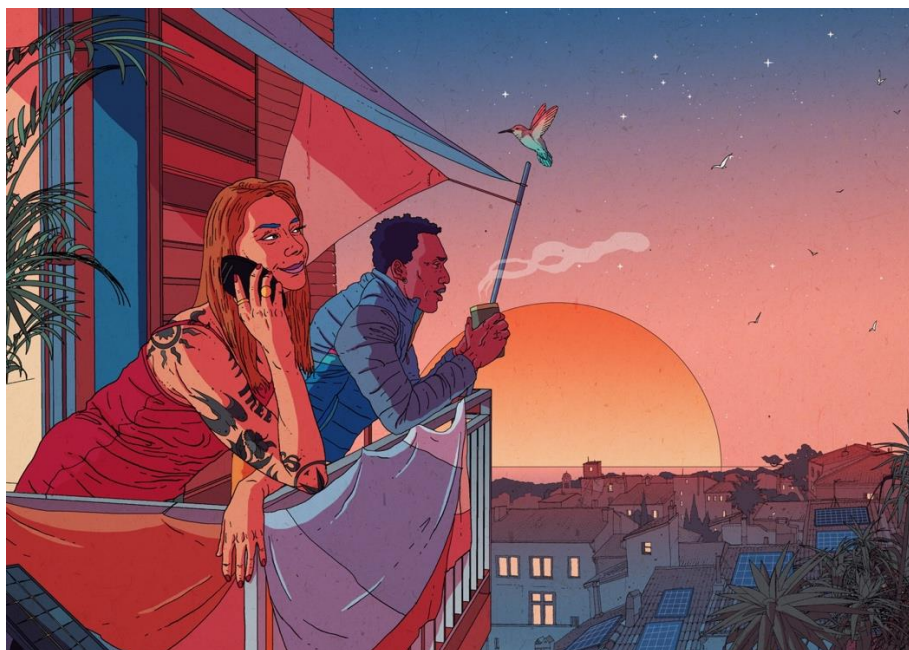
L'hébergement saisonnier à caractère professionnel reste le principal mode d'accueil, mais les échanges d'appartements et le service d'hébergement de personne à personne sont valorisés par les pouvoirs publics. Le nombre d'établissements touristiques a été réduit de moitié sur le littoral pour limiter la capacité d'accueil et alléger les pressions sur les écosystèmes marins et terrestres. Des chartes de bonne conduite sont signées entre les prestataires touristiques et les collectivités locales pour garantir des pratiques vertueuses. La fréquentation touristique tout au long de l'année est encouragée et les coûts sont partiellement internalisés (hausse du montant de la taxe de séjour par exemple).

Le tourisme de la génération frugale promeut une vie plus saine, un épanouissement et un bien-être des visiteurs, la connexion numérique maîtrisée et désirée, le progrès social des habitants, l'entraide, l'économie sociale et solidaire, le droit au repos ou aux activités physiques intenses, l'écotourisme, une plus grande justice sociale, la contemplation, l'éducation à l'environnement... La gouvernance du tourisme

est plus horizontale et partagée. Grâce à cette philosophie, l'objectif de neutralité carbone sera atteint avant 2050.

Camille, 46 ans, touriste nancéen dans le Var, souligne les bienfaits de la frugalité touristique dans son témoignage du 29 juin 2044 : « j'apprécie par-dessus tout la savoureuse cuisine locale. Pour le poisson, j'ai deux bonnes adresses, dont une ferme aquacole terrestre, qui me permettent de concocter au moins deux repas dignes d'un grand restaurant. Les fours et barbecues solaires ou électriques en kit mis à disposition rendent de précieux services pour déguster les produits locaux. Et pour visiter les villes voisines et l'arrière-pays, découvrir la culture et les patrimoines, nous utilisons les voitures et les vélos électriques ou encore les transports en commun, accessibles gratuitement ou à moindre coût. J'ai craint un temps l'instauration des quotas de visiteurs, comme dans le Parc national de Port-Cros ou des Calanques, mais je me suis adapté ».

2. # Scénario 02 – Le tourisme côtier régional des coopérations territoriales



Face au changement global, la crise sociale et environnementale a incité les citoyens, les associations, les ONG, les institutions publiques et les entreprises à agir collectivement en faveur de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation des émissions de GES. L'ère des coopérations territoriales a pris son envol pour engager positivement la transition écologique en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050. L'urgence climatique est devenue le fil rouge des politiques de planification aux échelles régionales et intercommunales.

Tous les plans et schémas ont fusionné pour donner naissance à un « schéma régional universel de transition écologique » qui facilite la gouvernance multi-échelles et défend les spécificités locales. La relation entre le gouvernement et les collectivités est plus directe : les présidents des régions et des représentants élus des EPCI composent une assemblée nationale exécutive qui donne son avis. Les décisions sont aussi soumises au vote des maires sous le regard attentif de citoyens. Les collectivités partagent des ambitions communes : mix énergétique, rénovation thermique des bâtiments, évolution des régimes alimentaires, économie circulaire, décarbonation des transports, baisse de la consommation énergétique, politique industrielle bas carbone, mutualisation des équipements entre les foyers, maintien des puits de carbone naturels, développement des biocarburants, maîtrise de la ressource en eau, etc.

Sur le littoral régional, les actions phares des coopérations territoriales en faveur du tourisme durable se concentrent principalement sur le transport, la rénovation énergétique des lieux d'hébergement et des sites d'accueil. Les professionnels du bâtiment ont été contraints de suivre des formations afin d'obtenir une labélisation pour exercer leur métier. Les matériaux biosourcés sont conseillés, mais il est possible de faire appel à des composants non naturels fabriqués en Europe. Pour le transport, la priorité est donnée à la prise en charge des touristes au départ des gares ferroviaires et des parkings relais. Avec la multiplication des bus et cars électriques et des tramways, le transport à la demande, la location de vélos et les omnibus privés, les touristes effectuent leurs derniers kilomètres en douceur.

Les secteurs touristiques sont uniquement ouverts aux piétons, aux mobilités actives et aux véhicules de livraison décarbonés. Dans les ports, les quais sont électrifiés. Les moteurs thermiques en mer et sur terre ont été interdits à partir de 2035, avec, à la clé, des incitations financières en faveur de la décarbonation pour les professionnels et les particuliers. Les producteurs d'énergies renouvelables bénéficient de leur côté d'une défiscalisation partielle. La concertation entre les acteurs territoriaux est requise pour toute nouvelle installation énergétique. Avec la nature en ville, la désimperméabilisation des sols et l'extension des terres agricoles, l'objectif est d'enrichir la biodiversité, d'offrir le meilleur confort thermique aux touristes, de limiter l'impact des pluies intenses, etc. Le tourisme des coopérations territoriales s'assimile à une démarche de co-construction permanente qui apaise, par exemple, les débats pour assurer les « migrations territoriales » dues à l'élévation du niveau de la mer et limiter le nombre de résidences secondaires, mais qui contribue surtout à l'atteinte de la neutralité carbone de la France.

Maroua, 29 ans, loueuse de meublés touristiques à Carry-le-Rouet, en complément de son métier de designeuse, témoigne le 3 mai 2045 : « les coopératives territoriales m'ont permis de rénover à un coût modeste mes hébergements avec des matériaux issus du réemploi et biosourcés. Les fermes photovoltaïques sur toit et au sol fournissent de l'électricité locale pour alimenter les climatiseurs des hébergements touristiques jusqu'à six heures par jour, moyennant un léger surcoût qui s'ajoute au prix de la location, mais compensé par les avantages financiers des transports décarbonés ».

3. # Scénario 03 – Le tourisme côtier régional des technologies vertes



Pour répondre à l'urgence climatique, le gouvernement français s'est engagé à respecter l'Accord de Paris. Pour réussir la transition écologique et atteindre la neutralité carbone en 2050, la société mise sur les technologies vertes. Des investissements financiers inédits sont accordés pour doper les sciences de

l'ingénierie et les techniques. Les entreprises promettent des modes de production et de consommation plus compatibles avec les limites de la Terre. Pour réduire les émissions de GES, une ambitieuse politique de rénovation et de reconstruction des bâtiments énergivores a été menée. Pour nourrir la population, une agriculture « responsable » s'est développée en augmentant les surfaces agricoles et en contrôlant les intrants de synthèse de toute nature.

Les filières agricoles et alimentaires ont été associées pour renforcer l'industrie agroalimentaire verte. Les cultures énergétiques visant à produire de l'électricité, des biocarburants et de la chaleur se sont étendues, parfois au détriment des cultures alimentaires. Les entreprises investissent dans la fabrication de matériaux écologiques et le développement des énergies renouvelables. De puissantes multinationales françaises et européennes ont acheté des milliers d'hectares de forêts pour soutenir la filière du bois. En parallèle, le gouvernement soutient le déploiement industriel d'EnR rentables, notamment l'éolien terrestre. Le nucléaire reste une source d'énergie incontournable. Cette politique énergétique accompagne la croissance des métropoles connectées qui gagnent des habitants et s'étalent spatialement. Les technologies et le numérique régissent la vie des usagers. Les véhicules électriques sont généralisés. Le transport individuel reste le moyen de déplacement le plus utilisé. La densification du réseau de transport en commun s'amplifie. Les entreprises vertes ont la mainmise sur l'économie française, structurent et façonnent le marché de l'emploi.

Le tourisme côtier régional s'est frayé un chemin et voit son nombre de nuitées croître. Les collectivités collaborent avec les acteurs de l'économie pour aménager les villes côtières et protéger habitants et visiteurs. Des digues flottantes ou en béton en dur sont installées pour protéger le littoral. Les biens et services en première ligne sur le littoral sont reconstruits sur pilotis. Les solutions technologiques les plus innovantes sont mises en œuvre grâce aux financements de l'État, des collectivités et des entreprises. Les visiteurs viennent en avion, voiture électrique, ferry ou bateau de croisières hybride ou en TGV. Le trafic des aéroports de Marseille Provence et Nice Côte d'Azur a augmenté. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires sont électrifiées. Les activités nautiques sont principalement décarbonées. Le numérique donne accès à toute activité touristique, sportive ou culturelle et régule la fréquentation touristique des sites. Les hébergements touristiques sont obligatoirement végétalisés et équipés d'un système de climatisation labélisé. Le nombre de résidences secondaires continue de progresser et la saisonnalité du tourisme reste marquée. Les aliments sont majoritairement importés. Le tourisme industriel vert se développe (visite d'éoliennes off-shore par exemple). Des stations de désalinisation de l'eau de mer ont été construites pour sécuriser la ressource en eau et offrir du confort aux touristes. Le tourisme côtier régional a renforcé son poids économique, mais le surendettement des communes littorales, la hausse du niveau de la mer, le suivi des voyageurs et la politique des GAFAM inquiètent les acteurs du tourisme côtier.

Mel, 37 ans, ingénieur en génie énergétique, est formel dans son témoignage du 6 février 1947 : « les technologies vertes ont pris le pouvoir pour réussir la transition écologique du tourisme. Aujourd'hui, nous sommes sur le point d'atteindre la neutralité carbone. Les entreprises *high-tech* se multiplient, tout comme les résidences de tourisme, et le numérique gère une majorité d'usages. La qualité des eaux de baignade s'est améliorée même dans les ports ».

4. # Scénario 04 – Le tourisme côtier régional du pari réparateur



Pour endiguer la surexploitation des ressources de la Terre, la surconsommation et le changement climatique, le Programme national d'investissement énergétique et climatique a été mis en place pour atteindre la neutralité carbone en 2050 sans renoncer « au progrès humain ». Les technologies et les investissements financiers sont appelés à la rescousse pour stimuler la croissance économique, protéger les biens, les personnes et l'environnement. Selon les défenseurs du pari réparateur, l'espèce humaine, cette force géologique, a la capacité de « régler le thermostat » du système climatique. Avec l'extension des villes et métropoles hyperconnectées, l'artificialisation des sols n'est que partiellement compensée par la déconstruction des industries obsolètes, les nouveaux espaces verts et forestiers. Le foisonnement de biens exige une quantité croissante d'énergie et de matières majoritairement importées, puis recyclées.

Pour décarboner les territoires, le captage direct du carbone dans l'atmosphère et le stockage géologique dans des réservoirs souterrains sont érigés au rang de priorités. La biomasse forestière, le biogaz, les biocarburants, les énergies renouvelables et les importations de gaz décarboné ou renouvelable mobilisent aussi les industriels. Dans ce contexte, le tourisme côtier régional est voué à grandir, ce qui rassure les professionnels de la filière. Les espoirs reposent sur les usines nationales de captage, dont celle de Martigues, et de stockage de carbone dans les couches géologiques profondes en Afrique du Nord, et la décarbonation du transport qui bénéficie d'une politique de conversion incitative visant la production de véhicules et de transports en commun électriques, l'abandon des véhicules à moteur thermique, l'électrification à quai des navires, la construction de lignes TGV et le développement de pistes cyclables.

En complément, une politique régionale en faveur de la construction de logements neufs est lancée grâce aux aides des pouvoirs publics. Les hébergements touristiques (hôtels, résidences de tourisme, meublés, résidences secondaires) sont isolés et protégés des événements climatiques extrêmes. Une digue en béton dit « écologique » est édiflée le long du littoral. Une promenade sur la digue, réservée aux piétons et vélos, est aménagée. Le numérique s'est immiscé dans toutes les activités du quotidien. Des villes partent à la conquête de la mer : écoquartiers bâtis sur l'eau, plateformes flottantes de loisirs... Du sable artificiel ou naturel est déposé sur les plages pour accueillir confortablement les touristes. Ces actions sont valorisées dans les médias pour encourager les touristes du monde entier à séjourner sur la côte régionale. Pour faire face à l'augmentation de la demande énergétique, hors production nucléaire qui reste le principal vecteur énergétique, l'éolien terrestre et off-shore se développe. Le trafic aérien ne cesse d'augmenter. Les aéroports de Nice Côte d'Azur et Marseille Provence se sont progressivement agrandis.

Le tourisme d'affaires a profité de la hausse des voyageurs aériens. La rénovation des lits touristiques, la diversification continue des offres d'accueil luxueuses et les nombreux loisirs attirent les entreprises internationales. Les centrales de désalinisation de l'eau de mer permettent d'alimenter les principales communes littorales pour « vivre dans une ambiance tropicale » sans les désagréments. La climatisation a été rendue obligatoire dans tous les bâtiments et logements. Les importations alimentaires restent massives et la consommation de viande régresse peu. La crise environnementale et climatique couve encore, mais la neutralité carbone sera atteinte vers 2050.

Angélique, 53 ans, directrice d'un office de tourisme, défend ce modèle avec convictions dans son témoignage du 14 septembre 2048 : « Les offices de tourisme valorisent ces progrès qui renforcent l'attractivité du littoral régional et son économie. Nous avons relevé les défis sans jamais perdre notre identité. Les technologies et l'innovation doivent rester nos principales alliées. »

Plan Bleu

Depuis plus de 40 ans, le Plan Bleu produit des études et des scénarios pour l'avenir afin de sensibiliser les parties prenantes et les décideurs méditerranéens aux questions d'environnement et de développement durable de la région. Le Centre est un instrument d'observation, d'analyse systémique, de prospective et d'évaluation des rapports entre environnement et développement dans l'ensemble de la région. Le Plan Bleu est l'un des Centres d'activités régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), mis à disposition par la France depuis 1977. Son programme de travail s'intègre dans le plan de travail biennal du PAM.

ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

GeographR

GeographR est un bureau d'études indépendant spécialisé en analyse spatiale et prospective, associant des activités scientifiques et techniques basées sur des approches innovantes et pluridisciplinaires. Tout est mis œuvre pour apporter des réponses spécifiques aux besoins des acteurs publics et privés, et construire des stratégies environnementales et territoriales personnalisées. GeographR intervient principalement sur les problématiques liées au climat et au changement climatique, au paysage, à l'aménagement et au développement durable des territoires. En s'appuyant sur l'information géographique, des pistes d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des gaz à effet de serre sont élaborées pour renforcer l'aide à la décision, s'engager dans les transitions, accompagner les maîtres d'ouvrage et les bénéficiaires



HORIZONS

Quatre scénarios pour le tourisme côtier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'échéance 2050

Face au changement climatique et à la transition écologique, le tourisme côtier est à la croisée des chemins. Sa dimension culturelle et sa transversalité (transport, hébergement, alimentation, énergie, etc.) en font un puissant levier de la transformation des territoires. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, quatre visions prospectives du tourisme sur le littoral provençal et azuréen sont présentées sous forme de récits-fictions, en s'appuyant sur les scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME.

Le tourisme côtier régional en 2050 ne ressemblera pas avec exactitude au scénario de la génération frugale (S1), des coopérations territoriales (S2), des technologies vertes (S3) ou du pari réparateur (S4). Il sera un mixte des quatre et de scénarios non explorés ou difficilement imaginables à ce jour, dans un monde instable, complexe et fragile. Des signaux faibles et des ruptures ajusteront les trajectoires de développement ou, au contraire, les accéléreront.

Pour atteindre la neutralité carbone, la sobriété s'avère facilitatrice tout en réduisant les risques et les menaces. Le pari réparateur (S4) est le scénario le plus hasardeux car il provoquerait de graves impacts environnementaux sans commune mesure avec les S1 et S2 qui misent sur la soutenabilité. De manière générale, les scénarios technologiques (S3 et S4), qui ne remettent pas en cause (ou peu) nos modes de vie actuels, reposent partiellement sur des technologies aujourd'hui peu matures, en particulier S4, avec le captage du CO₂ dans l'air, qui rend sa réalisation très risquée.